

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3422

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MAHFOUD RACHID

Date de naissance : 10 10 1957

Adresse : LOT SALSABILA 2^e D'AZEMMOUR

N°25 RUE 3

Tél 06 61 42 54 41 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr CHRAIBI H.Karim
Chirurgien Ophtalmologiste
Angle Raute d'Azemmour et Bd
Sidi Abdellah Ben Yakkouch 229150 Casablanca
Tél. 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18

Date de consultation : 10/10/2023

Nom et prénom du malade : MAHFOUD RACHID Age : 10/10/1957

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : OPHTALMIE Enfant

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech Le : 01/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : Mahfoud Rachid

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|---|------------|-----------------------|
|  | 10/04/2013 | 147.00 |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|---|------|------------------------------|------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

AUXILIAIRES MEDICAUX

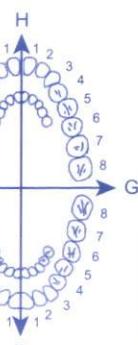
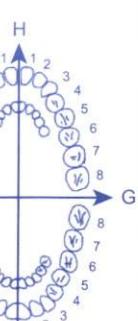
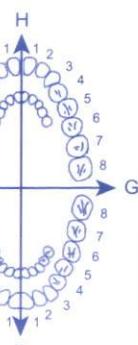
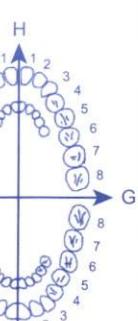
| Cachet et signature du Praticien | Date des Soins | Nombre | | | | Montant détaillé des Honoraires |
|---|-------------------|---|--------|--------|------------|------------------------------------|
| | | AM | PC | IM | IV | |
| Pharma Optique CHARIF CHEF D'ECOLE Opticienne Optométriste Diplômée 5 22 36 85 76 06 89 52 90 70 | 4/5/2023 | 1 monture optique externes progressifs amino photochromiques étantre fletsbleu | opaque | 200,00 | 7 200,0000 | 1000,00 600,00 7200,0000 |

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

| SOINS DENTAIRES | Dents Traitées | Nature des Soins | Coefficient | |
|--|---|-------------------------------------|-------------|-------------------------|
|  | | | | Coefficient des travaux |
|  | | | | Montants des soins |
| | | | | Début d'exécution |
| | | | | Fin d'exécution |
| O.D.F PROTHESES DENTAIRES | DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE | | | |
|  | H | 255334112 000000000 355334111 | G | Coefficient des travaux |
|  | D | 21433552 000000000 11433553 | B | |
| | | | | Montants des soins |
| | | | | Date du devis |
| | | | | Date de l'exécution |

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

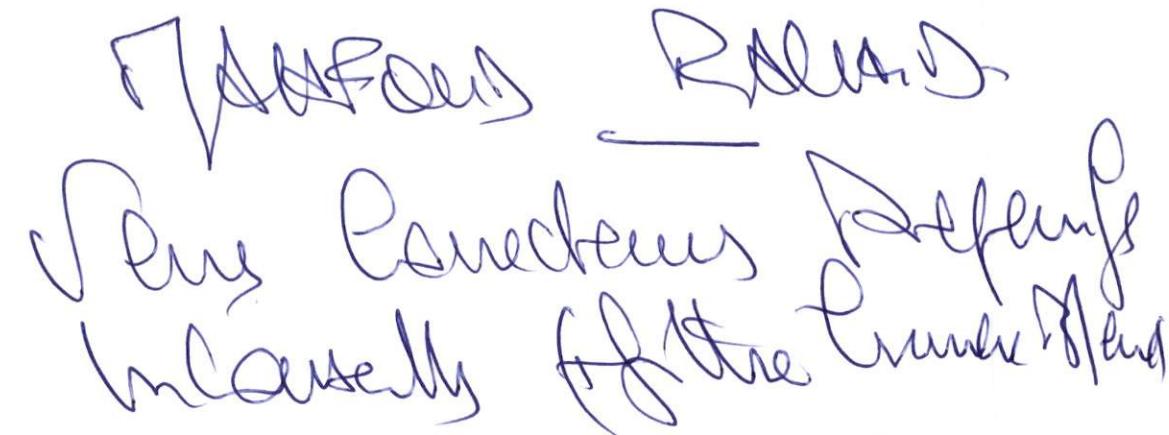
Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Membre de l'AMERICAN Academy of Ophtalmology

الدكتور الشرابي ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

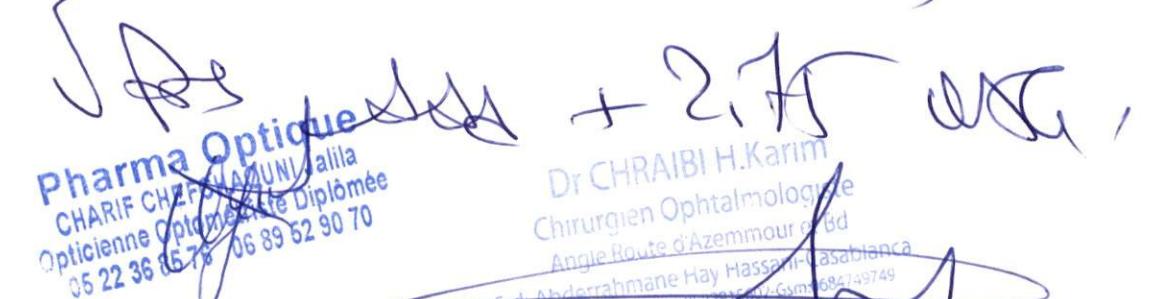
CASABLANCA, LE 10 AVR. 2023



 Rx Presbycus Presbycus
 Distance off the trunk of the
 -
 Rx (80-250) +1,75
 Rx (80-1) +2



 S 1100 S +2,75 W.G.
 Rx (80-250) +1,75
 Rx (80-1) +2



 S 1100 S +2,75 W.G.
 Rx (80-250) +1,75
 Rx (80-1) +2

Pharma Optique
 CHARIF CHAFI AOUNI Malila
 Opticienne Optométriste Diplômée
 05 22 36 15 73 06 89 52 90 70

Dr CHRAIBI H. Karim
 Chirurgien Ophtalmologue
 Angle Route d'Azemmour et Bd
 Sidi Abderrahmane Hay Hassani-Casablanca
 Tel: 0522 90 47 50 / 0684 749 749

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE Bd. Sidi Abderrahmane ET ROUTE D'AZEMMOUR, ENTRÉE B
 2^{ÈME} ÉTAGE App. N°1 - 20230 CASABLANCA - Tél. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749
 Tél./fax : 0522 91 56 02 - E-mail : CABINET@KARIMCHRAIBI.H.COM

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

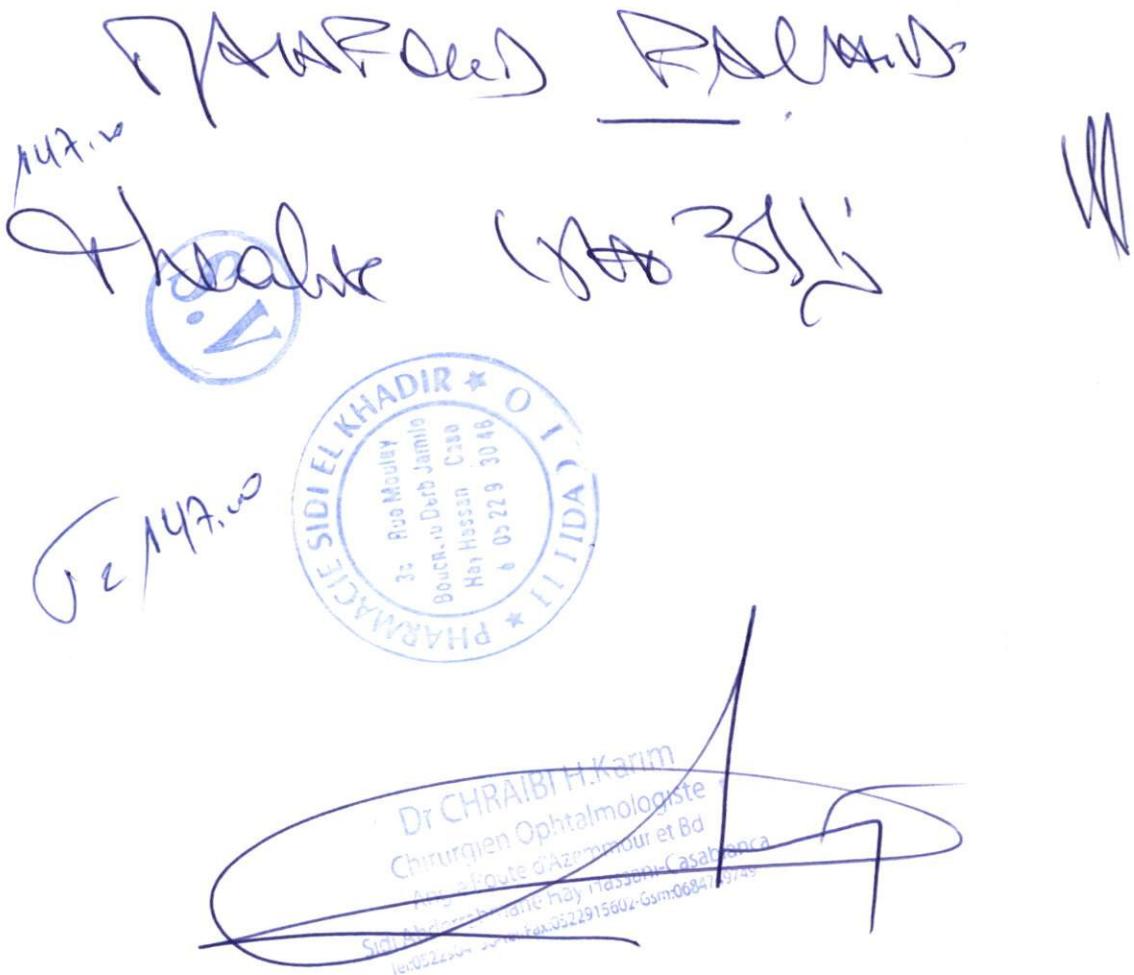
Dr. CHRAIBI H. Karim
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'Ophtalmologie
Membre de l'AMERICAN ACADEMY of Ophtalmology

الدكتور الشرايبى ح. كريم
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

CASABLANCA, LE 10 AVR. 2023



pharma

OPTIQUE

FACTURE N° : 68/2023

FACTURE

DATE FACTURE : 04/05/2023

CLIENT : MAHFoud RACHID

| DESIGNATION | PRIX TTC |
|---|-------------|
| Montures : 1 OPTIQUE | 1 000,00 DH |
| Verres : OG1 PROGRESSIFS PHOTOCHROMIQUES FILTRE | 3 100,00 DH |
| OD1 PROGRESSIFS PHOTOCHROMIQUES FILTRE | 3 100,00 DH |
| Nmclatr : | |
| OD: +1.75 (-0.50 à 80°) , Add = +2.75 ,Prisme = +0.00 | |
| OG: +2.00 (-1.00 à 85°) , Add = +2.75 ,Prisme = +0.00 | |

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE

Total TTC : 7 200,00 DH

SEPT MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Total HT : 6 000,00 DH

TVA 20% : 1 200,00 DH

Frais de Timbres : **18,00 DH**

PAYE PAR CHEQUE

Montant Total Payé : 7 218,00 DH

Pharma Optique
CHARIF CHECHAOUI NI Jelila
Opticienne Optométriste Diplômée
05 22 36 85 76 - 06 89 52 90 70



095004461

THEALOSE est sans conservateur, ce qui permet une bonne tolérance des tissus oculaires. La solution peut être utilisée par les porteurs de lentilles de contact, quel que soit le type de lentille de contact, et procure un confort immédiat qui dure toute la journée.

PROPRIÉTÉS :

THEALOSE est une solution ophtalmique aqueuse, stérile, sans conservateur, hypotonique et de pH neutre.

Ses principaux ingrédients sont le tréhalose, un disaccharide présent chez de nombreuses plantes et animaux, et le hyaluronate de sodium, un polysaccharide naturellement présent dans l'œil.

Le tréhalose a des propriétés protectrice, hydratante et anti-oxydante. A ce titre, c'est un élément essentiel du mécanisme d'anhydrobiose (conditions de vie ralenties permettant de survivre à une déshydratation extrême) observé chez certains organismes.

Le tréhalose présente également des propriétés protectrice et stabilisante des membranes cellulaires en empêchant la dénaturation des protéines et la dégradation lipidique.

Le hyaluronate de sodium est un polysaccharide naturellement présent dans l'œil humain doté de propriétés uniques de rétention d'eau, permettant l'hydratation et la lubrification de la surface oculaire. Grâce à ses propriétés bioadhésives il assure une meilleure adhérence de la solution à la surface oculaire, ce qui permet une action de longue durée, et raccourcit le temps de cicatrisation de l'épithélium cornéen.



Théalose

Tréhalose / Hyaluronate de sodium
Solution Ophtalmique

Solution pour la protection, l'hydratation et la lubrification de la surface oculaire indiquée dans le traitement du syndrome de l'œil sec modéré à sévère.

Flacon ABAK - Sans conservateur.

COMPOSITION :

| | |
|---|--------|
| Tréhalose | 3 |
| Hyaluronate de sodium..... | 0,15 |
| Chlorure de sodium, Trométamol, Acide chlorhydrique, Eau pour préparations injectables q.s.p..... | 100 ml |



Laboratoires Théa - 12, rue Louis Blériot
63017 Clermont-Ferrand - Cedex 2 - France

Farmila-Thea Farmaceutici S.P.A., Via Enrico Fermi, 50
20019 Settimo. Milanese MI. Italie.

QUAND UTILISER THEALOSE :

THEALOSE contient une solution destinée aux lentilles de contact.

THEALOSE est préconisé en cas de gêne, Ces symptômes peuvent être induits par fumée, pollution, poussière, conditions climatiques (air chaud, climatisation, voyage en avion, d'ordinateur...).

VR2762C10MAR/0919
MA



3 662042 003295
Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2016/DMP/20/DM
PPC : 147,00 DH



sur le

ires.

nt,